

Automatisation contractuelle

Approche pratique

Matthieu Mélin
mmelin@astura.fr
T +33 (0)1 84 16 24 31



astura

26, avenue George V

75008 Paris

T +33 (0)1 84 16 24 30

F +33 (0)1 84 16 24 39

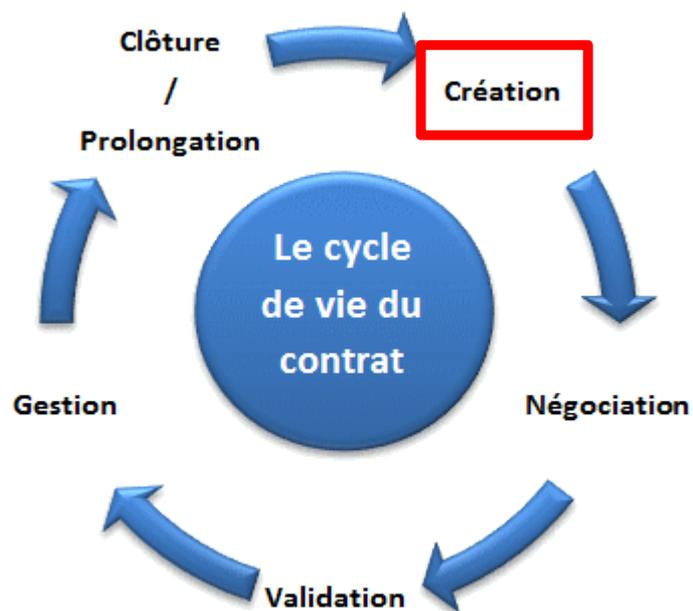
www.astura.fr



SOMMAIRE

- 1. Cycle de vie des contrats**
- 2. Création des contrats : approche traditionnelle**
- 3. Modélisation et automatisation : Quels gains ?**
- 4. Modélisation et automatisation: concepts clés**
- 5. Obstacles à l'automatisation**

1. CYCLE DE VIE DU CONTRAT



2. CRÉATION DES CONTRATS : APPROCHE TRADITIONNELLE

Options traditionnelles

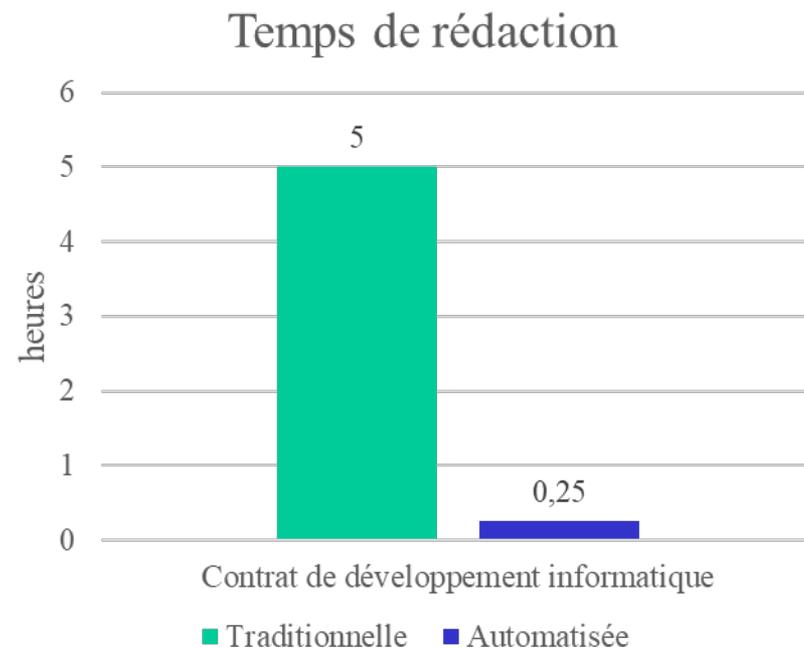
- contrat type validé par l'entreprise et adapté au cas par cas
- précédent contrat utilisé pour une opération similaire que l'on adapte
- page blanche

Inconvénients de l'approche traditionnelle

- consommatrice en temps
- dépendante de la disponibilité/charge de travail du rédacteur
- source d'erreurs et d'incohérences (numérotation, termes définis, oublis, traces des précédents, etc.)
- résultats différents en fonction du rédacteur : pas de cohérence dans le référentiel contractuel
- pas d'interfaçage avec les autres bases de données et systèmes d'information
- peu de capitalisation sur le savoir-faire contractuel de l'entreprise
- mise à jour des clause utilisées lourde et difficile

3. MODÉLISATION ET AUTOMATISATION : QUELS GAINS ?

- contrat généré en quelques minutes au lieu de plusieurs heures
- système disponible 24/24 et 7/7 – permet une réactivité immédiate
- capitalise sur le savoir faire contractuel de l'entreprise : les clauses modélisées correspondent aux meilleures pratiques
- toutes les principales options/variantes sont modélisées : pas de risque d'oublis
- pas d'erreurs de rédaction ou d'incohérences
- mise à jour des modèles facilitée: les modifications se déploient rapidement à travers les différents modèles
- la création peut être déléguée à des personnes ne disposant pas d'expertise juridique
- Peut être interfacé avec d'autres bases de données/systèmes de l'entreprise



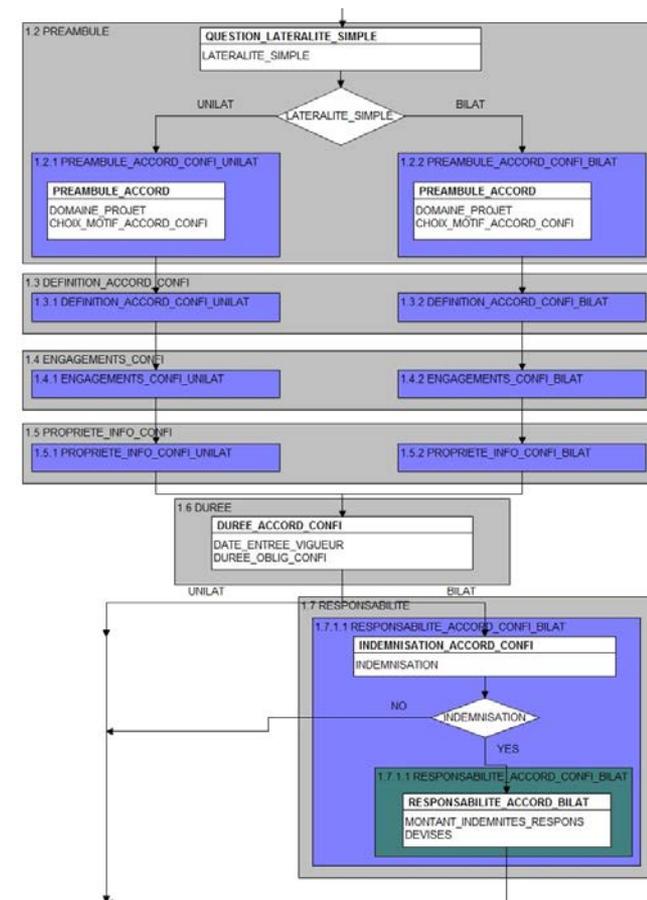
4. MODÉLISATION ET AUTOMATISATION : CONCEPTS CLÉS 1/2

Arbres de décision

- modélisation des contrats sous forme d'arbres, chaque branche représentant une option/variante
- permet de modéliser les contrats dans leur complexité

Modélisation UML (Unified Modeling Language)

- représentation des arbres de décision sous forme de diagrammes
- description graphique de l'architecture du modèle
- améliore la conception, accélère la réalisation et facilite la mise à jour
- permet à un tiers de facilement comprendre et reprendre le modèle



4. MODÉLISATION ET AUTOMATISATION : CONCEPTS CLÉS 2/2

Approche « objet »

- chaque clause du contrat est modélisée sous forme d'objet
- la réutilisation des clauses d'un modèle à l'autre est facilitée – système de clausier
- la mise à jour d'une clause peut se faire en cascade dans tous les modèles qui l'utilisent
- permet de continuer à améliorer une clause standard utilisée dans plusieurs modèles (exemple: mise à jour des clauses « données personnelles » pour le RGDP)

Questionnaire

- chaque modèle est associé à un jeu de question/réponses : le contrat s'adapte en fonction des réponses
- la construction du jeu de questions/réponses a une forte valeur ajoutée : guider l'utilisateur, identifier les choix structurants, éviter les répétitions, délivrer du conseil

5. MODÉLISATION ET AUTOMATISATION : DIFFICULTÉS

Modélisation

- nécessite des compétences juridiques et informatiques
- les premiers modèles prennent du temps à mettre en place avant de pouvoir capitaliser sur les clauses et les arbres déjà modélisés pour les réutiliser
- danger du « contrat parfait » : le processus de modélisation incite à vouloir modéliser uniquement les meilleures clauses, utilisables pour tous les modèles et donc à passer un temps considérable à retravailler leur rédaction

Conduite du changement

- la modélisation vient capter et transcrire le savoir-faire juridique : facteur d'inquiétude pour les juristes
- l'utilisation d'un nouvel outil informatique pour générer automatiquement des contrats plutôt que de repartir de précédents « à mains nues » nécessite une période d'apprentissage et d'adaptation
- les habitudes de travail changent : le temps gagné sur la rédaction doit être alloué à d'autres tâches

Merci !

Matthieu Mélin

mmelin@astura.fr

T +33 (0)1 84 16 24 31



astura

26, avenue George V

75008 Paris

T +33 (0)1 84 16 24 30

F +33 (0)1 84 16 24 39

www.astura.fr

